F+ BWS PHASE 3

Comment l'ONG Greenpeace influence-t-elle le texte sans droit de vote ?

Si la lumière éclaire le Parlement, la Commission, le Conseil ou encore des comités, la FAZ se propose de fournir une analyse sur le poids des Organisations Non Gouvernementales dans les négociations et amendements à Bruxelles.

Loop Julie

11.11.2026, 13:02 *Temps de lecture: 12 min.*

À la sortie de la proposition de règlement de la Commission le 2 novembre 2026, Greenpeace qualifie l'article 5 point a) 3) du **« plus grand scandale »** de la proposition. Si Greenpeace est représentée dans 55 pays avec plus de 3 millions d'adhérents, elle déclare qu'il « **ne suffit pas de fixer des objectifs mais bien de faire en sorte qu'ils soient appliqués »** sans avoir de pouvoir de vote au sein des itions. Pourtant, il semble que l'expertise et la représentation citoyenne des ONG soient d'une influence considérable dans les débats autour des tables parlementaires.

Les mécanismes de légitimité et d'expertise de Greenpeace.

L'ONG mondialement reconnue Greenpeace travaille depuis plus de **50 ans** sur les conséquences du réchauffement climatique à travers des publications d'information et des partages d'expertise au profit d'une transition énergétique plus juste. Dès 1986, une **unité Scientifique interne - *« Greenpeace Research Laboratories »* -** est créée par le Dr Paul Johnston à l'université de Londres, puis transférée en 1992 dans l'université d'Exeter, afin de fournir des conseils scientifiques et un appui analytique aux bureaux de l'ONG. L'ONG dispose également d'une équipe d'investigation, qu'elle décrit comme un *« groupe lanceur d'alerte ».*

Une déléguée Greenpeace explique mobiliser cette expertise afin **« d'informer au mieux sur les risques qui peuvent poser notamment liés au nucléaire »** qu'elle conteste dans la proposition**.** L'ONG représente également la société civile, rôle reconnu par certains députés

comme le président du PPE. Cette distinction confère une légitimité de terrain et une voix citoyenne à l'ONG pouvant être un atout pour les débats parlementaires. Reste à savoir ce que cette légitimité influe dans la négociation.

Les mécanismes démocratiques des ONG.

Un besoin réciproque entre ONG et parlementaires.

Selon la délégation Greenpeace, les élus, notamment les Verts, sont en demande d'expertise pour justifier leurs positions devant le Parlement et la Commission. À travers cette demande l'ONG dispose d'un relais faute de détenir le pouvoir d'amender.
À droite de l'hémicycle, **Jüri Ratas, eurodéputé estonien et président du PPE** reconnaît l'importance du recours aux ONG qui **« représentent la société civile et permettent de faire valoir un processus démocratique en conduisant les prises de décision, les amendements et les débats à l'aide de leurs expertises ».** Cette expertise est utilisée dans la rédaction de déclarations communes actuellement débattues à Bruxelles entre plusieurs groupes parlementaire.

ONG ou lobbys: l'atout démocratique des organisations non gouvernementales ?

Greenpeace revendique son indépendance économique affirmant ne prendre **« aucun financement dans une volonté d'indépendance politique »** selon la déléguée Greenpeace.

Dans une interview, **Michael Bloss co-président des Verts** confirme favoriser un travail avec les ONG dans le souci de **« dialoguer avec des citoyens notamment pour les enjeux climatiques (…) nous voyions le décalage existant entre les citoyens et la Commission et souhaitons représenter la voix des citoyens à travers l'expertise et les chiffres des enquêtes des ONG ».**

Du côté droit, l'eurodéputé de droite **Jüri Ratas** assure ne faire aucune préférence entre les ONG et les lobbys souhaitant que l'industrie soit autant écoutée que les ONG.

La frontière entre ONG et lobbys reste débattue et rend compte de la difficile

La création d'alliances pour peser sur la scène internationale.

Pour se faire entendre, Greenpeace ne fait pas cavalier seul. La déléguée Greenpeace annonce qu'avant la publication de la proposition, l'ONG avait rejoint l'alliance ***'Fight 4 Environment'*** qui réunit également *WWF*, *The Shift Project, Carbon Market Watch* et *Climate Action Network Europe* afin de **« mettre en commun notre expertise et nos positions communes ».** La déléguée Greenpeace se félicite également de l'initiative récemment portée par *The Shift Project* dans le but de fonder l'***Alliance Energie Verte*** afin de former un **« front commun pour peser davantage sur la scène et toucher les parlementaires ».** Cette dernière coalition a déjà rencontré le président de S&D pour discuter de la proposition de la Commission et évoquer d'éventuelles listes communes.

Si la ligne rouge de ces alliances est l'article 5 point a) 3), il reste à savoir si ces fronts suffiront à influencer concrètement un texte dont l'issue dépend d'autres groupes et du pouvoir de vote.

Abonnez-vous pour suivre le fil des négociations et n'hésitez pas à nous contacter sur notre profil média https://bws-game.eu/perso/acteur-non-legislatif/medias/frankfurter-allgemeine-zeitung/ pour toutes informations.